



Editorial

**Transformations
monétaires**



Par Jérôme Blanc*

La monnaie est-elle l'affaire du souverain ? Il y a maintenant vingt ans, la désagrégation de l'empire soviétique et de la Yougoslavie semblait valider cette idée très commune, les républiques nouvellement indépendantes établissant rapidement leur propre monnaie. Dix ans plus tard, l'avènement de l'euro la nuancait fortement : un Etat pouvait aussi décider d'abandonner cette marque centrale de sa souveraineté au profit d'une entité supranationale. Les débats qui agitaient alors l'Amérique latine sur l'opportunité de leur dollarisation intégrale renforçaient ce sentiment. D'aucuns pensaient que ces unions seraient irréversibles.

Le grand soir monétaire n'a pas eu lieu en Amérique latine et le petit matin de l'euro ressemble à une gueule de bois. La sortie de la Grèce n'a jamais semblé aussi probable, laissant craindre un effet de domino conduisant à une désagrégation de la zone dans son ensemble. Recul pris, ces dynamiques souveraines des espaces monétaires ne disent rien d'autre au plan historique que l'absence d'irréversibilité des unions monétaires et le caractère provisoire de tout arrangement institutionnel.

Mais la monnaie est-elle seulement l'affaire du souverain ? Une optique anthropologique et philosophique permet de préciser que c'est l'affaire d'une souveraineté qui n'est pas à confondre avec le souverain – d'autant plus si le souverain n'est pensé qu'au singulier. Plus précisément, ces trente dernières années ont connu l'émergence de dynamiques monétaires nouvelles qui renvoient pour certaines à la société civile et pour d'autres au monde marchand.

La sortie de crise de la zone euro pourrait passer, par ailleurs, par une organisation monétaire plus fédérale incluant différentes monnaies « re-hiérarchisées ».

Ce numéro de la Lettre Veblen se fait l'écho des interrogations et des pistes qu'ouvre la reconnaissance de la pluralité des monnaies — celle qui est possible et celle qui est déjà sous nos yeux.

* Maître de conférences HDR, UMR Triangle / Université Lumière Lyon 2, secrétaire de l'Institut Veblen.

Dans ce numéro :

- 🔗 De la monnaie unique à la monnaie commune : pour un fédéralisme monétaire européen
- 🔗 Monnaies complémentaires comme outil de développement durable
- 🔗 La monnaie dans la transition social-écologique
- 🔗 Monnaies sociales et solidarités nouvelles : le cas de l'Accorderie
- 🔗 Les économistes face au monopole de la monnaie
- 🔗 WIR, une monnaie complémentaire au service des PME

De la monnaie unique à la monnaie commune

Pour un fédéralisme monétaire européen

Bruno Théret (avec la collaboration de W. Kalinowski)

Le fédéralisme monétaire que nous proposons rendrait aux Etats de la zone euro une capacité d'agir sans pour autant faire voler en éclats l'union monétaire. Tout en préservant l'unité de la zone euro, chaque Etat membre pourrait mettre en circulation sur son propre territoire une monnaie complémentaire, garantie par les recettes fiscales et maintenue à la parité avec l'euro. Cette monnaie parallèle serait une monnaie « populaire » émise sous forme de billets de petite dénomination et destinée aux achats quotidiens. L'euro continuerait d'être utilisé pour régler les transactions de montant plus important, les transactions à l'échelle européenne et servirait de monnaie d'épargne.

Ce fédéralisme monétaire affirme que les principes d'organisation de la monnaie doivent être cohérents avec ceux qui fondent la communauté politique. Dans le cas de l'Union européenne, il s'agit de transposer sur le plan monétaire la vieille maxime « unité dans la diversité », et de reconnaître que la politique monétaire est un des outils dont les peuples souverains doivent pouvoir disposer pour protéger leur existence et s'inscrire dans la durée.

Une monnaie fiscale décentralisée est tout d'abord un crédit de court terme moins cher que celui qu'offrent les marchés financiers. Mais elle peut aussi s'assigner un objectif plus ambitieux et devenir un moyen de paiement à part entière, une monnaie complémentaire circulant durablement au sein de l'économie locale, en parallèle à l'euro. Il faut alors qu'elle soit acceptée par la population et sa mise en place doit être négociée avec le secteur privé.

Le troisième objectif de la monnaie fiscale est d'obliger l'Etat à une politique fiscale et financière plus responsable. Dès lors qu'il existe une monnaie supérieure fédérale, tout Etat émetteur de ses propres moyens de paiement a intérêt à en préserver la valeur : mener une politique inflationniste reviendrait à réduire la valeur de ses recettes de demain et à miner la confiance, et donc la viabilité, de sa monnaie en augmentant sa dépendance vis-à-vis des autorités fédérales.

Instituer une monnaie parallèle fiscale et défendre sa parité est un exercice politique difficile mais faisable, comme le prouvent certaines expériences internationales. Sa réussite dépend de la capacité des autorités émettrices de gagner la confiance de la population : une monnaie fiscale émise par un Etat ou une collectivité territoriale doit être aussi légitime que l'euro lui-même.

[Lire l'article](#)

Les monnaies complémentaires, un outil de développement durable

Marie Fare

Malgré trente ans d'expérimentations, le potentiel des monnaies sociales et complémentaires reste toujours mal connu des élus locaux et des acteurs du développement des territoires. Soutien au tissu économique local, promotion de la sobriété énergétique et des modes de vie nouveaux, réduction des émissions des gaz à effet de serre... en quoi les monnaies peuvent-elles nous aider à construire une économie plus soutenable et à renforcer le rôle des territoires ?

Par-delà leur diversité, toutes ces monnaies nouvelles émergées depuis les années 80 ont pour caractéristique essentielle d'être restreintes dans leur usage, qu'il s'agisse d'une frontière territoriale ou d'un groupe spécifique d'utilisateurs. Cette limite représente une contrainte mais offre aussi, en retour, trois effets potentiellement positifs au regard du développement soutenable :

Relocalisation des activités. Lorsque leur usage est limité à un territoire déterminé, les monnaies sociales favorisent la consommation de produits locaux et aident les territoires à mieux valoriser leurs ressources. Tout projet de cet ordre entraîne en effet un débat sur le développement local et le choix des activités qu'il faudrait relocaliser – un choix qui doit prendre en compte les ressources présentes sur le territoire et l'impact environnemental des activités. Les monnaies sociales favorisent non seulement la consommation de produits locaux mais aussi un modèle

« Lorsque leur usage est limité à un territoire déterminé, les monnaies sociales favorisent la consommation de produits locaux et aident les territoires à mieux valoriser leurs ressources. »

d'entrepreneuriat particulier, celui de la petite entreprise, des commerçants et des artisans.

Stimulation des échanges locaux. Les monnaies sociales « assignent » une partie du revenu local à la consommation locale, et stimulent les activités du territoire grâce aux effets multiplicateurs d'emploi et de revenu : l'expérience montre qu'une injection de monnaie sociale multiple les échanges locaux plus que le montant équivalent injecté en monnaie nationale.

Changement des comportements individuels. Le développement soutenable au sens fort du terme présuppose de nouvelles pratiques sociales, une transformation des valeurs et des modes de vies. Les monnaies sociales seraient dans ce cadre des vecteurs de transformation, voire de rupture, vis-à-vis de la culture consumériste et du système capitaliste dominant.

L'urgence pour les dispositifs existants est sans doute à une reconnaissance officielle et un cadre légal qui les sécurise : en l'absence de ce dernier, les dispositifs de monnaies sociales se cantonnent aux zones grises de la réglementation.

[Lire l'article](#)

Les innovations monétaires dans la transition social-écologique

Wojtek Kalinowski

L'affirmation du monopole bancaire sur l'émission de monnaie avait facilité l'expansion du capitalisme industriel, lorsque tout croissait, s'accumulait, se centralisait. Mais nos défis d'aujourd'hui sont en partie d'un autre ordre. Le capitalisme postindustriel sépare les populations et les territoires bien plus qu'il ne les intègre, nous obligeant à repenser la cohésion sociale et à chercher de nouvelles recettes du développement territorial endogène. La fin du plein-emploi et la polarisation du marché du travail posent de problèmes sociaux inédits, dont la solution pointe vers une vie active plus polyvalente, remplie de moins d'heures de travail et de plus d'activités annexes utiles socialement. Le changement climatique rend nécessaire une transition vers une société durable qui ne peut pas se résumer à une question de technologies propres. Face à tous ces problèmes, une monnaie dominée par les intérêts financiers se révèle de plus en plus dysfonctionnelle.

Premièrement, tout système qui pousse trop loin la monoculture finit par s'effondrer. La monnaie bancaire est « efficace » sur le court terme mais peu résiliente, foncièrement pro-cyclique, semant autour d'elle le crédit facile et gonflant les bulles spéculatives, coupant brusque-

ment le robinet lorsque la bulle éclate, laissant l'économie plonger dans la récession, partant ailleurs à la recherche de nouvelles bulles... La solution ne passe pas par le retour à l'étalon-or ou la « 100% monnaie », mais par une décentralisation des circuits et des émetteurs.

Deuxièmement, nous avons besoin d'investissements dans l'adaptation du tissu productif, dans la préservation des écosystèmes, dans les villes durables, etc. Les économistes font appel aux investissements publics, expliquant que ces projets ne sont pas assez rentables pour les investisseurs privés. Or, les Etats sont asphyxiés financièrement, s'écroulent sous le poids de la dette, s'étant eux-mêmes interdits d'emprunter directement auprès des banques centrales. Faut-il alors renoncer à investir dans la protection de la biosphère au motif qu'elle n'est pas rentable ? Ou changer l'ordre monétaire ?

Troisièmement, la monnaie-crédit des banques est aveugle au lien entre économie et communauté. L'abandon des catégories et territoires entiers, visible jusque dans l'exclusion bancaire dans certains pays, ne lui pose pas le moindre problème. Là aussi, une architecture monétaire décentralisée peut offrir une alternative.

[Lire l'article](#)

Les économistes face au monopole de la monnaie

Bruno Théret & Jérôme Blanc

Nous reprenons ici la réponse de Bruno Théret et Jérôme Blanc au « communiqué » paru sur le site des Atterrés sous le titre « Question sur le monopole de la monnaie », le 14 février 2012. Les auteurs y pointent la nécessité de débattre de la pluralité monétaire au sein de la science économique.

Ayant signé le manifeste des Economistes Atterrés en 2010, nous ne nous retrouvons absolument pas dans l'un des articles postés sur le site de l'association et portant sur le monopole bancaire de création monétaire. Ce n'est pas l'existence de dissensus qui pose problème, mais ici la mobilisation d'arguments d'autorité et largement biaisés pour répondre à une question profane (mais informée). Cet article appelle trois types de remarques : en terme théorique, en terme empirique, et en terme de posture ; et c'est l'occasion de faire avancer le débat en sortant d'une vision dogmatique de la monnaie et de la banque.

D'un point de vue théorique, le fond de cet article repose sur un dogme appuyé sur une myopie historique et économique. La monnaie, y lit-on en substance, ne saurait être émise autrement que par les banques, et les banques doivent conserver leur monopole de création monétaire. A croire que le crédit bancaire fonctionne parfaitement (le

« La crise majeure que nous traversons devrait suffire pour refuser une vue mêlant évolutionnisme et déterminisme historique. »

post-keynésianisme proposerait-il pour contre-utopie de la théorie des marchés efficients une utopie de l'efficacité des banques ?) et que toute autre manière de créer de la monnaie et de fournir du crédit (puisque c'est la même chose) est impossible ou insensée. [...] Il est quelque peu atterrissant de voir l'article entériner cette « répression monétaire » typiquement néolibérale ; n'a-t-elle pas été de pair avec la mise au rebut de toute « répression financière » et n'est-elle pas à l'origine de la montée de l'endettement public vis-à-vis des marchés financiers, et donc de la crise actuelle.

Il ne faudrait pas, par myopie historique, dénier la diversité des formes de la monnaie et des modes de leur émission et croire, ou laisser croire, que la situation actuelle est le résultat admirable d'un inéluctable progrès en matière d'organisation monétaire, le présent étant le couronnement d'une histoire de quelques milliers d'années. La crise majeure que nous traversons devrait suffire à refuser une telle vue mêlant évolutionnisme et déterminisme historique.

[Lire la suite](#)

Monnaies sociales et solidarités nouvelles : le cas de l'Accorderie

Marie Fare

Une innovation sociale québécoise s'invite depuis quelque temps en France. Son originalité tient au couplage des trois dispositifs qui apparaissent d'ordinaire séparément : la monnaie-temps, le crédit solidaire et le groupement d'achat.

Développée au Québec au début des années 2000, l'Accorderie est un cercle d'échange organisé en trois volets :

Les échanges individuels réalisés entre deux Accordeurs ou entre un Accordeur et un groupe d'Accordeurs. C'est une forme de banque-temps : chaque Accordeur dispose d'un « compte-temps » qui comptabilise les services reçus et les services rendus. Les échanges sont facilités par un site Internet qui permet à chaque membre de consulter les offres ainsi que le solde de son propre compte-temps. Lorsque l'offre a trouvé sa demande, les membres entrent en contact sans passer par un intermédiaire. L'acheteur règle la transaction par un « chèque temps » que le vendeur dépose ensuite à l'Accorderie où la transaction est enregistrée. Les échanges obéissent à un strict principe d'égalité : une heure est égale à une heure, quelque soit l'offre fournie.

Les échanges collectifs correspondent aux activités du

« La mixité sociale des membres est un facteur de réussite : l'offre et la demande doivent être suffisamment complémentaires pour pouvoir s'apparier au sein de l'Accorderie. »

groupement d'achat et du crédit solidaire. Les crédits solidaires consistent essentiellement en crédits à la consommation sur une durée maximale de deux ans et plafonnés à 1200 dollars canadiens. Quant au groupement d'achat, en mutualisant leur pouvoir d'achat et en s'adressant directement aux grossistes, les Accordeurs bénéficient de produits de bonne qualité à des coûts inférieurs.

Le troisième volet concerne les services achetés auprès des membres par l'association/coopérative elle-même pour assurer les besoins de fonctionnement. En effet, dans ce modèle il n'y a pas de bénévolat : toute heure effectuée au service de l'Accorderie ou dans le cadre des services collectifs donne droit à un crédit-temps. En valorisant toute activité assurée par ses membres, l'Accorderie stimule leur dynamisme et leur créativité : les Accordeurs deviennent de véritables parties prenantes de la structure.

[Lire l'article](#)

WIR, une monnaie complémentaire au service des PME

Wojtek Kalinowski

La monnaie suisse WIR est l'exemple type d'une monnaie créée et utilisée par les agents économiques en dehors du système bancaire traditionnel. Confrontées au resserrement du crédit et à la crise de liquidité, les PME suisses augmentent leurs transactions en WIR ; lorsque la conjoncture s'améliore, elles reviennent au franc suisse. Cet effet contra-cyclique préserve le tissu économique local et montre que les monnaies complémentaires peuvent renforcer la stabilité macro-économique.

Créé en 1934, le WIR est actuellement utilisée par environ 60 000 petites et moyennes entreprises dans tous les secteurs de l'économie, surtout dans le BTP, le commerce (gros et détail) et la manutention. Le volume des échanges en WIR s'élevaient en 2008 à 1,5 milliards de francs suisses ; un chiffre qui reste modique une fois rapporté à la masse monétaire globale (0,35% de M2 en 2003).

Avec plus de 75 ans d'existence, le WIR offre un terrain de recherche unique pour étudier l'impact de long-terme d'une monnaie parallèle. Les travaux consacrés au fonctionnement du WIR pointent plusieurs avantages :

- 1 les PME y trouvent une source de crédit et de liquidité supplémentaire, précieuse en temps de resserrement du crédit bancaire ;
- 2 sur le plan macro-économique, cet usage du WIR comme « réserve de crédit » se traduit par un effet contra-cyclique, contrairement à la création monétaire globale, aux effets pro-cycliques avérés ;
- 3 A l'échelle des territoires, l'usage du WIR renforce les liens entre les entreprises locales et contribue à préserver le tissu économique.

[Lire l'article](#)

Livre du mois



Money and Sustainability: the Missing Link, par Bernard Lietaer, Christian Arnsperger, Sally Goerner, Stefan Brunnhuber, Triarchy Press 2012, 216 pp.

Réguler la finance ne suffit pas : sans une réforme de notre système monétaire, nous n'arriverons pas à mener à bien la transition vers une économie soutenable. C'est la thèse défendue dans ce livre, dont les auteurs (notamment B. Lietaer) sont bien connus dans les milieux des promoteurs des monnaies sociales et complémentaires. La théorie des systèmes et nombre d'exemples concrets à l'appui, ils montrent les effets néfastes du monopole bancaire sur l'émission de monnaie. S'ils n'arrivent pas tout à fait à démêler les aspects financier et monétaire du problème – qu'est-ce qui relève de la construction intrinsèque d'une monnaie, du fait qu'elle soit porteuse d'intérêt ou au contraire « fondante », et qu'est-ce qui relève de la mainmise des intérêts financiers sur son émission ? –, ils formulent un excellent argumentaire en faveur de la pluralité monétaire.

Sur le web



Energising Money: An introduction to energy currencies and accounting, par Josh Ryan Collins, Ludwig Schusterand et Tony Greenham, New Economics Foundation 2012.

Les promoteurs des monnaies-énergie veulent relier les activités économiques aux données physiques autrement que par le système monétaire actuel, enfermé dans le paradigme de la croissance et incapable de diriger les investissements vers les objectifs de long terme. Le nouveau rapport du *think tank* britannique aide à éclairer les enjeux et passe en revue les modèles proposés ou déjà expérimentés (WAT, *Energy Notes*, Petro Units, Energy Dollars, etc.). Pour l'heure, ces monnaies alternatives offrent surtout une fonction de réserve de valeur qui peut faciliter la transition énergétique. Comment passer à une monnaie à part entière, à la fois unité de compte et moyen de paiement ? Les auteurs nous invitent à la prudence : le passage de la théorie à l'implémentation risque d'être long et laborieux. Le rapport peut être [téléchargé ici](#).

L'institut Veblen pour les réformes économiques

Notre mission

L'Institut Veblen promeut la transition socio-écologique vers une économie plus soutenable et plus juste. Il anime le

programme IRE (Initiative internationale pour repenser l'économie), initié par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme en vue de faire émerger de nouvelles propositions économiques.



La lettre de l'Institut

Publication hors commerce, la Lettre paraît 10 fois par an et présente les travaux de l'Institut et de ses partenaires.

Directeur de la publication : Philippe Frémeaux

Publié sous Creative Commons



Suivez l'actualité de notre site [en cliquant ici](#).

Equipe exécutive

Wojtek Kalinowski
Aurore Lalucq

Conseil d'administration

Philippe Frémeaux (président)
James Galbraith (vice-président)
Patrick Hébert (trésorier)
Jérôme Blanc (secrétaire)

Nous contacter

Institut Veblen
38 rue St-Sabin
75011 Paris
France
Tel : +33(0)1 43 14 75 75
Fax : +33(0)1 43 14 75 99
E-mail : contact@veblen-institute.org
www.veblen-institute.org
[@VeblenInstitute](https://www.facebook.com/VeblenInstitute)